

INSCRIPTIONS

DAEUA – Pré-DAEUA – CUPE Littéraire FACULTE DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

DÉMARCHES D'INSCRIPTION 2024-2025 OUVERTES

Important : toute démarche d'inscription et toute inscription futures exigeront d'avoir accès à un PC et à une connexion internet également sur PC, un téléphone portable ne suffira pas.

La première réunion d'information a eu lieu le 22 juin, ainsi que la première série de tests de niveau.

La deuxième et dernière réunion d'information et série de tests de niveau auront lieu

le SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2024

Faculté des Lettres - 61 avenue du général de Gaulle - CRÉTEIL - se fier aux affichages mis en place
Détail de cette journée page suivante.

Inscription OBLIGATOIRE sur formulaire en ligne (page 2).

Il est conseillé d'accomplir les démarches d'inscription Y COMPRIS pendant la fermeture du secrétariat en Juillet et en Août, vous serez contacté(e) début septembre.

Nous vous recommandons de prendre connaissance des « Livrets de l'Étudiant » et des informations disponibles sur le site avant d'entamer vos démarches d'inscription.

Cliquer sur le lien <https://lsh.u-pec.fr/formation/formation-continue>

à recopier dans votre barre de recherche « https » si le lien ne fonctionne pas automatiquement.

Sélectionner la formation à gauche de l'écran dans le **bandeau orange**.

Remarque : une reprise d'études en DAEUA, Pré-DAEUA, CUPEL impose, dans notre université, d'avoir des connaissances en Langue (Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien), un niveau débutant rend difficile voire impossible l'intégration dans nos formations. Si nécessaire, en amont, des tests de niveau, pensez à réveiller vos connaissances en Anglais...

Dates à retenir :

- **Pré-rentrée, présence obligatoire** pour les candidats du **CNED**, en fonction des matières envisagées et fortement recommandée pour tous les autres étudiants :
MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024 - Anglais 14 h 30 à 16 h / Français 16 h 30 à 19 h 30
JEUDI 19 SEPTEMBRE 2024 - Histoire : 16 h / 17 h 30 / Géographie : 17 h 45 / 19 h 15
VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2024 - Maths-Stats / Économie - 16 h 30 à 18 h Philosophie 18 h 30 à 20 h
- **Début des cours en présentiel** : à partir du 23 septembre selon la formation et les matières sélectionnées.

Contactez le secrétariat ? daeu-a-cupe@u-pec.fr

Remarques :

1. nous essayons de répondre rapidement aux e-mails reçus, malheureusement certaines de nos réponses atterrissent dans vos spams ou messages indésirables, pensez à les vérifier.
2. Nous avons remarqué que les e-mails type « **@icloud.com** » ne reçoivent jamais (ou pratiquement jamais) nos e-mails. Merci de nous communiquer une adresse mail ne dépendant pas de cet opérateur.

Modalités d'inscription

Rappel :

Toute démarche d'inscription et toute inscription (réinscription) futures exigeront d'avoir accès à un PC et à une connexion internet également sur PC, un téléphone portable ne suffira pas.

Il est IMPORTANT de s'être renseigné(e) sur les formations dispensées et **d'avoir lu les LIVRETS DE L'ÉTUDIANT** avant d'entamer les démarches d'inscription.

Ne vous contentez pas des informations ci-dessous,
prenez connaissance des infos sur la page du site
« [INFOS DAEUA-PréDAEUA-CUPEL 2024-2025](#) »

DÉMARCHES À ACCOMPLIR EN LIGNE

Impérativement dans l'ordre indiqué
y compris pour une réinscription

PRÉSENCES À L'UNIVERSITÉ

1. Inscription aux tests de niveau et/ou à la réunion d'information sur formulaire en ligne
<https://forms.gle/cRod3LRpUpZR6FTc6>
à recopier dans votre barre de recherche « https »
si le lien ne fonctionne pas automatiquement.

2. Demande d'inscription (réinscription) à compléter sur ordinateur en ligne
Démarches à accomplir au plus tôt et AU PLUS TARD 2 JOURS après les tests de niveau.
<https://forms.gle/sRHf8y4kyopTA88A7>
à recopier dans votre barre de recherche « https »
si le lien ne fonctionne pas automatiquement.

3. RÉUNION D'INFORMATION

4. TESTS DE NIVEAU

5. **Demande d'Inscription (réinscription) et pièces justificatives transmises, ENTRETIEN BILAN TESTS DE NIVEAU** et signature de contrat de formation
6. ou signature de contrat de formation pour les tests passés en juin et pour les réinscriptions.

7. **(ou 6.) INSCRIPTION ADMINISTRATIVE** en ligne DAEUA / CUPEL / Pré-DAEUA

Démarches d'inscription « en détail » :

1. **Inscription aux tests de niveau et à la Réunion d'information** sur formulaire [en ligne](#)
-

2. **Demande d'inscription à compléter en ligne**

Dès que disponible ou au plus tard après la participation aux tests de niveau, **AVANT** l'entretien de bilan des tests de niveau.

Il faudra, en parallèle à cette demande d'inscription en ligne, joindre par mail à daeua-cupe@u-pec.fr

des documents SCANNÉS (voir précisions en page 5 et 6)

Tant que les documents réclamés n'ont pas été reçus par le secrétariat, la DEMANDE D'INSCRIPTION n'est pas prise en considération ou vérifiée.

JOURNÉES D'ACCUEIL (information et tests de niveau) assister OBLIGATOIREMENT à l'une de ces deux journées, au choix : **SAMEDI 22 JUIN** ou **SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2024**.
Faculté des Lettres de l'UPEC à Créteil (61 avenue du Général de Gaulle).

SAMEDI 22 JUIN ou **SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2024** :

3. 10 h 30 **RÉUNION D'INFORMATION DAEUA, Pré-DAEUA et CUPEL** de la Faculté des Lettres de l'UPEC à Créteil (61 avenue du Général de Gaulle).

⇒ **INFORMATION IMPORTANTE** : penser à apporter une collation pour pouvoir manger entre la réunion d'information et les tests de niveau ! Au pire tout de même il est possible de se restaurer dans la galerie du Palais, à côté de l'Université et où il y a divers magasins !

4. 13 h/13 h 30 **TESTS DE NIVEAU** :

- ❖ Français, 2h - Anglais 1h30 - Espagnol (si vous sélectionnez cette langue) 45 mn.
Ne stressiez pas au sujet de ces tests, ils permettent avant tout d'évaluer votre niveau pour entamer une reprise d'études avec toutes les chances de réussite.
N'oubliez pas d'apporter stylos, crayons, stabilo... ce qui peut vous paraître utile pour écrire, vous n'avez pas besoin d'apporter de feuilles de papier.
En quoi consistent ces tests de niveau ? Ils comportent une compréhension de texte et une expression écrite (argumentative pour le Français).
Malgré une légitime appréhension, il faut, surtout en Français, ne négliger aucun exercice.
- ❖ Après les tests, **CONSULTEZ VOTRE BOÎTE MAILS QUOTIDIENNEMENT**. Après avoir vérifié que nous avons bien reçu votre **DEMANDE D'INSCRIPTION** et les justificatifs réclamés, **nous vous fixerons**, par mail, un rendez-vous avec la Responsable de Formation (bilan des tests et décision concernant votre inscription et votre emploi du temps).
- ❖ Des dates et horaires sur lesquels nous fixerons les rendez-vous de ces **bilans** seront annoncés ultérieurement.

5. Entretien avec la Responsable de Formation bilan des tests de niveau, décision concernant votre inscription et votre Emploi du temps, environ une semaine après les tests de niveau.

Il faudra lors de cet entretien présenter:

1. Diplôme(s) obtenu(s) et relevés de notes (si disponibles) présenter les originaux et remettre des photocopies.

Aucun(e) étudiant(e) ne pourra être reçu(e) sans justificatifs réclamés transmis et sans DEMANDE D'INSCRIPTION dûment complétée.

-
- ⇒ **Signature contrat de formation** et consignes pour effectuer le règlement de la formation, date et modalités, Annonce du délai de rétractation.
 - ⇒ Début septembre pour les tests de niveau passés en juin qui obtiennent naturellement les premiers rendez-vous de signature de contrat.
 - ⇒ Le même jour que l'entretien de Bilan des Tests de Niveau pour les tests passés en septembre.

Il faudra lors de ce rendez-vous avec le secrétariat présenter:

- Justificatifs emploi ou situation assimilée présenter les originaux, inutile de remettre les photocopies
- Attestation Responsabilité civile, remettre un original, photocopie inutile (voir page 7)

6. INSCRIPTION ADMINISTRATIVE DAEUA / CUPEL / Pré-DAEUA en ligne, à faire SOUS 72 h (3 jours) après la signature du contrat.

Sera confirmé par mail par le Secrétariat

mais le lien d'inscription Administrative vous sera adressé, toujours par mail, par l'Université.

7. Carte étudiant, certificat de scolarité

utiles pour accéder aux services de l'Université, pour s'inscrire au DAEUA au CNED, pour demander la bourse DAEUA de la Région Île de France

disponibles quand :

- l'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE est validée, justificatifs remis,
 - et règlement de la formation enregistrée par l'Université.
-

Justificatifs

Certains de ces documents ne seront ni demandés, ni nécessaires, avant l'entretien de bilan des tests de niveau ou de réinscription.

Pour être acceptés les justificatifs doivent être envoyés, par email, au secrétariat, avec la DEMANDE D'INSCRIPTION. Ils doivent être envoyés en pièces jointes (et non dans le corps de l'email), de préférence dans un (seul) mail regroupant tous les justificatifs, "un par un" et **OBLIGATOIREMENT nommés** comme suit :

- (vos) NOM Prénom Photo
- NOM Prénom CNI
- NOM Prénom JAD
- NOM Prénom INE
- NOM Prénom RDN
- NOM Prénom Diplôme

Documents scannés ou à présenter :

1. 1 photo **d'identité**, scannée **format JPG**,
Rappel à renommer : (vos) NOM Prénom PHOTO

À noter : les sourires sont absolument autorisés !

Attention : la photo devant être, elle-même, le document, l'image à transmettre et non pas UNE photo SUR un document ou dans un décor...



NE CONVIENT PAS.



CONVIENT !

2. **Pièce d'identité recto et verso** Scannée les 2 parties sur le **MÊME** document,
Rappel à renommer : (vos) NOM Prénom CNI



ou **passport** Scanné

Pour les étrangers hors communauté européenne : passeport et titre de séjour (valide à la date de début des cours, en SEPTEMBRE 2024). Scannés

3. Moins de 25 ans ET de nationalité française **certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense** ou, si la journée d'appel n'a pas été effectuée, attestation (ou récépissé) de recensement. [Scanné](#)
Rappel à renommer : (vos) NOM Prénom JAP
4. **Justificatif d'INE** (Numéro d'identifiant national étudiant) ou de BEA (Numéro de base élèves académique). [Scanné](#)
Tous les étudiants scolarisés en France et nés après 1983 peuvent trouver ce N° sur leurs bulletins scolaires (à partir de la 6^{ème} ou sur leurs relevés de notes ou convocation au Bac ou au Brevet des Collèges.
Ce N° se trouve aussi sur les cartes d'étudiant si vous avez déjà été inscrit(e) dans une université française.
Toute convocation au Baccalauréat à partir de la Session 1995 (année 1994/1995) impose également d'avoir reçu un N° BEA ou INE. Si vous ne trouvez pas ce N° contactez votre ancien établissement scolaire ou universitaire ou l'Académie dont vous dépendiez alors.
LE RECTORAT - ACADEMIE DE CRETEIL - a indiqué par mail ne pas être en mesure de communiquer les INE datant de plus de 15 ans car ils ne peuvent pas les conserver plus de 15 ans. A vérifier auprès des autres académies...
Rappel à renommer : (vos) NOM Prénom INE
5. Inscrit(e) lors d'une année antérieure dans une université française, y compris à l'UPEC, **Carte d'Etudiant** ou tout document justifiant du N° étudiant et du N° INE.
[Scanné et photocopie nécessaire pour les démarches d'inscription.](#)
Rappel à renommer : (vos) NOM Prénom INE
6. Remise, [lors de la signature du contrat](#), d'un [original](#) d'**attestation d'assurance en responsabilité civile** - OBLIGATOIRE pour tous les candidats (y compris candidats du CNED). (Précisions, voir à la fin de cette liste.)
7. Candidat(e)s né(e)s entre le 30/09/2001 et le 30/09/2005 [présentation](#) des [originaux](#) [lors de l'entretien et de la signature du contrat](#) de documents attestant **d'une activité salariée ou assimilée de juin 2023 à août 2024** (contrat de travail, fiches de salaire, attestation d'inscription FRANCE TRAVAIL, relevés ASSEDIC, y compris attestation sur l'honneur décrivant les situations particulières, laissées à l'appréciation de la Responsable de formation). Les étudiant(e)s né(e)s après et le 01/10/2005 ne peuvent pas s'inscrire en DAEUA, un Pré-DAEUA ou un CUPEL sont possibles.
8. Candidat(e)s né(e)s avant le 01/10/2005, si salarié(e) ou en activité professionnelle, [présentation](#) du Certificat de travail ou 3 derniers bulletins de salaire ou [présentation](#) de la carte d'inscription au Pôle Emploi ou [attestation](#) récente de Pôle Emploi ou tout autre [justificatif](#) d'activité salariée ou assimilée. **Inutile en cas de réinscription à l'UPEC.**
Présentation des [originaux](#) [lors de l'entretien et de la signature du contrat](#) de vos diplômes. **Inutile en cas de réinscription à l'UPEC**
9. **Réinscription** en DAEUA **dernier Relevé de Notes DAEUA ou Pré-DAEUA.** [photocopie](#)
Rappel à renommer : (vos) NOM Prénom RDN
10. **Bac** [ou équivalent](#) **SCANNÉ** pour les étudiant(e)s du CUPEL.
Rappel à renommer : (vos) NOM Prénom DIPLOME

Stages étudiants en formation continue :

COUVERTURE EN RESPONSABILITÉ CIVILE

Site d'information intéressant sur l'assurance :

http://www.ffsa.fr/sites/jcms/c_47593/fr/la-responsabilite-civile-du-particulier-et-son-assurance

L'assurance en responsabilité civile permet à l'étudiant d'être couvert dans le cas où il est responsable d'un accident à l'égard d'un tiers.

L'établissement de formation n'est jamais responsable civilement des actes ou faits dommageables commis par ses étudiants à l'égard d'un tiers durant les heures de cours, d'examen ou à l'occasion d'un stage.

L'établissement de formation n'a pas à contracter une assurance responsabilité civile mais à garantir que l'étudiant en a une.

Cette assurance est obligatoire pour pouvoir assister aux cours et/ou participer aux épreuves de partiel et d'examen organisées par l'établissement de formation.

Responsabilité civile : êtes-vous assuré(e) ?

Peut-être, on trouve parfois cette couverture dans les contrats assurant l'habitation, l'automobile, l'immobilier, la vie professionnelle, dans les contrats assurant les opérations bancaires (chéquiers, cartes bancaires)... mais uniquement si ces contrats indiquent une : **responsabilité civile vie privée**.

Où se procurer une assurance Responsabilité Civile ???

Compagnies d'assurance traditionnelles,
À titre indicatif, les étudiants ont réussi à trouver des tarifs annuels débutant à moins de 20 €...

ATTESTATION Responsabilité Civile :

Mentionnant clairement **vos nom et prénom**, ce qui n'est pas toujours précisé lorsque vous êtes sous l'assurance d'un tiers (parents ou autres), une **date de validité couvrant les dates de formation** et INDIQUANT EXPRESSÉMENT **«responsabilité civile vie privée»** ou **«responsabilité civile vie privée stagiaires et étudiants»**.

Attention : les mentions « responsabilité civile locative » ou « responsabilité civile du locataire envers son propriétaire » ne correspondent pas à l'assurance demandée...
Une attestation ne comportant pas ces renseignements sera REFUSÉE.

Vérifiez celle remise par **votre assureur** et demandez-lui une modification de l'attestation **si nécessaire**.

Au besoin, présenter ce document et rappeler que vous **êtes le(ou la) client(e)** !